N° 6 – Février 2019

Union syndicale Solidaires LANDES

ACTION SOLIDAIRES

LE PETIT JOURNAL DE L'INTERPRO SOLIDAIRES LANDES

Quels vœux formuler ?

En ce début d'année, nous avons toutes et tous envie de nous souhaiter une bonne année, une bonne santé, du bonheur, du plaisir…
Que des bonnes choses, plein de bonnes choses.

Mais si le cœur y est, le cerveau ne suit pas… En l'état actuel de nos analyses et réflexions, l'année 2019 sera encore une année pourrie pour les salarié.es, les retraité.es et les privé.es d'emplois…

Sauf si on se mobilise massivement, unitairement, fermement et longtemps.

Les ingrédients pour une explosion sociale sont pourtant réunis : la colère des gilets jaunes est autant massive que légitime, les fonctionnaires ne supportent plus les politiques publiques contraintes par l'austérité budgétaire, les citoyen.nes n'en peuvent plus de ne pas être écouté.es, voire d'être méprisé.es.

Pour Solidaires Landes, il faut arrêter de se regarder le nombril, arrêter de faire semblant de se rassurer en constatant qu'il y a plus malheureux que soi, arrêter de croire que les luttes sont perdues d'avance.

Alors, formulons le vœu d'une convergence des colères débouchant sur une mobilisation générale et coordonnée : Solidaires Landes y travaille, aujourd'hui comme depuis 30 ans, dans les intersyndicales sectorielles, au niveau des Unions Départementales, avec ATTAC, le Modef et la Confédération Paysanne.

Le 5 février, nous co organisons un débat « justice fiscale et services publics » à Tartas. Ce jour peut être un nouveau départ pour l'unité d'action.

« gilets jaunes, gilets syndicaux, même colère, même combat ».

Ça dépend d'eux, de vous, de nous...

Les syndicats de Solidaires réaffirment leurs revendications :

- Augmentation des salaires, 1700 euros minimum, 400 euros immédiatement pour tous et toutes, arrêt des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique.
- Pour la justice fiscale et sociale : rétablir l'ISF, engager une réforme fiscale pour lutter contre les inégalités, lutter vraiment contre l'évasion et la fraude fiscale.
- Pour une fiscalité écologique : taxer le transport aérien et maritime, les véhicules de luxe polluants, le transport poids lourd routier.
- Indexation des pensions sur les salaires, aucune pension ou minima social en dessous du seuil de pauvreté.
- Pour des transports publics à bas coûts ou gratuits partout sur le territoire,
- Pour des logements dignes, à des prix accessibles et économes en énergie,
- Pour des services publics, des emplois et des commerces de proximité,
- Pour la transition écologique : création d'emplois non délocalisables, reconversion des transports polluants, transformation des industries et de l'agriculture polluantes avec des aides pour les salarié-es et riverain-es concernées, etc.

Les syndicats de Solidaires proposent :
- **aux autres organisations syndicales de discuter ensemble de ces propositions,**
- **à ceux et celles qui se mobilisent aujourd'hui de travailler ensemble en ce sens.**

Il ne s'agit pas pour les syndicats de s'approprier un mouvement qu'ils n'ont pas lancé, mais de voir si nous pouvons ensemble construire des bases communes et faire converger nos luttes pour gagner contre les injustices et les inégalités.

Le conseiller du salarié, c'est quoi ?

C'est un militant qui assiste les salarié.es du privé lors des entretiens préalables à licenciement, quel qu'en soit le motif.

Solidaires Landes en a désigné un auprès de la Préfecture et ce camarade peut donc intervenir dans tous les conflits employeur/employé liés au contrat de travail s'il n'y a pas de syndicats représentatifs dans l'entreprise.

Bien entendu, son rôle est aussi de conseiller les salarié.es sur n'importe quel sujet concernant ses droits et de faire pression sur les chefs d'entreprises qui ne respectent pas le code du travail, les conventions collectives ou tout simplement qui usent et abusent d'un management agressif.

Alors, si dans votre entourage vous connaissez un salarié isolé et maltraité par son patron, une ami.e qui pense se faire avoir sur ses heures supplémentaires, un parent qui souhaite une rupture conventionnelle, un voisin en burn out...

Contactez-nous le plus vite possible, car plus tôt le problème est pris en charge, mieux nous pouvons le régler !

Solidaires Landes : 06 73 57 38 16 solidaires40@gmail.com

Le collectif citoyen noutous, solidaires avec les associations environnementales Amis de la Terre et Sepanso, revendique une victoire :

L'abandon du projet de golf de Tosse, classé par le journal le Monde au répertoire des Grands Projets Inutiles et Imposés.

Cette victoire, acquise de haute lutte au nom de la population landaise et de l'intérêt général, se concrétise par la sauvegarde du site emblématique de l'étang blanc, de 250 ha de terres agricoles, de landes, forêt et milieux humides.

Cette action a permis à la collectivité l'économie de 70 millions d'euros prévus à l'origine comme investissement public.

A cette occasion nous invitons celles et ceux qui se réjouissent avec nous à signer ce manifeste, témoignage de solidarité et de reconnaissance pour le travail accompli. Afin de donner encore plus de force et de poids à nos actions futures et à nos voix, et pour que plus jamais nous n'ayons à défendre notre nature contre de tels projets destructeurs.

Le porte-parole de Solidaires Landes l'a signé, faites-en de même si vous le souhaitez, l'idée étant de recueillir au moins 500 signatures et de se préparer à de futures actions contre la « californisation » de notre si joli département.

Union syndicale Solidaires LANDES

attac

modef
Confédération Syndicale Agricole des Exploitants Familiaux

Confédération paysanne

ADEAR DES LANDES

DEBAT LIBRE
SANS
CONTRAINTES
NI TABOUS

Justice Fiscale et Services Publics

Grand Débat Public

5 février à 19h

TARTAS

Salle ALSH
512 rue des Violettes

Avec François-Xavier FERRUCCI
Secrétaire Général de Solidaires Finances Publiques
1ER SYNDICAT DE LA DGFIP

La justice fiscale et les services publics sont au cœur de la colère et des préoccupations sociales .

Parce que nous ne voulons pas que le débat citoyen soit confisqué par le pouvoir ou des lobbys idéologiques, nous vous invitons pour déconstruire ensemble certaines contrevérités et débattre de revendications, dans un esprit d'éducation populaire.

Se mobiliser pour une vraie justice fiscale et sociale !

Le problème n'est pas de savoir s'il faut des impôts et des cotisations sociales ou non mais qu'ils soient mieux répartis et que la politique économique et sociale ne soit pas au service d'une minorité, riche, mais de l'ensemble de la population et des acteurs économiques et de l'environnement.

Histoire du 8 mars

Au début du XXe siècle, des femmes de tous pays s'unissent pour défendre leurs droits.

L'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitèrent l'Europe et le monde occidental, au début du XXe siècle.

La création d'une « Journée internationale des femmes » est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire.

La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint Pétersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place. Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier et devient une journée de revendications et d'expression des droits. Là aussi, ne rien lâcher, jamais.